

Conseil de sécurité

Distr. générale
27 décembre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 décembre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Depuis sa création le 15 avril 1995, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie m'a secondé dans les efforts que je fais pour promouvoir la paix et la réconciliation en Somalie, en entretenant des contacts avec les dirigeants somaliens, des organisations civiques et les États et organisations intéressés. Le Bureau suit attentivement la situation en Somalie et les événements relatifs à ce pays et m'aide à établir périodiquement des documents d'information et des rapports écrits à l'intention du Conseil de sécurité.

Dans le rapport que je lui ai présenté le 18 février 2005 (S/2005/89), j'ai informé le Conseil que le Gouvernement fédéral de transition, les pays de la région et la communauté internationale des donateurs avaient demandé à l'ONU de coordonner l'appui qui devait permettre d'appliquer les accords conclus lors de la Conférence de réconciliation nationale et d'instaurer la paix et la stabilité en Somalie.

Dans sa résolution 1772 (2007), le Conseil m'a prié d'intensifier mes efforts pour promouvoir un processus politique sans exclusive en collaborant étroitement avec l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne et le Groupe de contact international sur la Somalie. Il m'a prié également de lui fournir une évaluation des mesures complémentaires à prévoir pour donner au Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie les moyens de s'acquitter de sa tâche élargie, y compris la possibilité de le transférer de Nairobi à Mogadiscio et toutes mesures de sécurité à prévoir en vue du transfert. À ce sujet, le Bureau élabore un budget révisé qui sera prêt au premier trimestre de 2008.

Dans la lettre que j'ai adressée au Président du Conseil le 27 août 2007 (S/2007/522) concernant le renforcement des capacités du Bureau, j'ai informé les membres du Conseil que je comptais octroyer au Chef du Bureau le rang de Secrétaire général adjoint. Dans une seconde lettre en date du 20 septembre 2007 (S/2007/566), j'ai recommandé que le Bureau soit doté des ressources nécessaires à la mise en œuvre par l'Organisation des Nations Unies d'une démarche intégrée en Somalie qui déboucherait sur une stratégie commune des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

En 2008, les principaux objectifs du Bureau consisteront à contribuer au renforcement des institutions fédérales de transition et à promouvoir un dialogue sans exclusive entre toutes les parties somaliennes, à coordonner l'appui que

l'Organisation des Nations Unies leur apporte dans les domaines politique, électoral et humanitaire ainsi que sur les plans de la sécurité et du développement, et à collaborer avec les partenaires extérieurs. De concert avec le Gouvernement fédéral de transition, l'équipe de pays des Nations Unies et la communauté internationale, le Bureau facilitera l'élaboration d'un plan de marche vers la paix en Somalie. En outre, il collaborera étroitement avec le Siège de l'Organisation en vue de mettre au point un plan d'urgence pour le déploiement d'une éventuelle mission de maintien de la paix des Nations Unies.

Compte tenu du rôle crucial que joue le Bureau à cette étape critique du processus de paix en Somalie, j'entends poursuivre ces activités au cours de l'exercice biennal 2008-2009.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon